

Portes Infos

N° 36 - Juillet-août 2012

FÊTE DE FIN D'ANNÉE À LA PITCHOULINE



SOMMAIRE

ÉDITO	3
5 ^{ÈME} FÊTE CHAMPÊTRE	4-5
ENVIRONNEMENT	
■ Réduction des phytosanitaires	6
■ L'ambrosie	6
ACTUALITÉS	
■ Musique et prévention - "Journée Jeunes"	7
■ Remise des dicos dans les écoles	7
■ La goutte d'eau de Michel Aubert	7
CÉRÉMONIES	
■ Commémoration du 8 juillet 1944	8
■ L'appel du 18 juin	8
■ Hommage aux sapeurs-pompiers	8
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES	9
VOYAGE DES ANCIENS	10-11
DANS LA VILLE	
■ "Citéa", un réseau accessible à tous	12
■ Week-end des associations	13
■ Fermiers d'un jour à la Pitchouline	13
CIVILITÉ	
■ Lutte contre le bruit	14
■ Recrutement d'un nouvel agent de police municipale	14
ASSAINISSEMENT	
■ L'eau du robinet, ça se protège	15
■ Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC)	15
SPORT - CULTURE	
■ Début des vacances pour les footballeurs	16
■ Portes-sur-sablette (pétanque)	16
■ Fête des voisins	16
■ La fête de la musique	17
■ Festival AJT	17
LIBRE OPINION	18
NOTA BENE	19

Photo de couverture : (Fête de fin d'année à la Pitchouline) p13

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9h à 11h.

À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13h30 à 16h30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite enfance : de 7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Animation : mardi et vendredi de 8h30 à 11h30. Permanence : mardi de 13h30 à 16h30. Tél. : 04 75 57 78 59.

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h. Tél. : 04 75 57 40 65

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14h à 17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

JUILLET

Samedi 28, lundi 30 : Gauthier

AOUT

Samedi 4, lundi 6 : Chœur
Samedi 11, lundi 13 : Les Cèdres
Samedi 18, lundi 20 : Gauthier
Samedi 25, lundi 27 : Chœur

SEPTEMBRE

Samedi 1^{er}, lundi 3 : Les Cèdres
Samedi 8, lundi 10 : Gauthier

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83
Permanences premier accueil. Le mardi de 14h à 17h (sur rdv). Le jeudi de 9h à 12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons. Le mardi après-midi (sur rdv). Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14h30 à 16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification. Permanences : mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain
Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mission locale jeune. Lundi et jeudi de 14h à 17h (sur rdv) - 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

Secours catholique. Jeudi de 14h à 17h. 04 75 57 03 50

Ligue contre le cancer. Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14h à 16h
04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

Femmes solidaires. Le 2^e mardi du mois de 14h à 16h - 04 75 57 02 41

REMAID (aide aux victimes). Le jeudi matin (sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde. Le mercredi de 10h à 12h - 04 75 57 33 72 (répondeur).

AIRE. Le mercredi de 14h à 16h
04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois de 17h30 à 19h

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi et jeudi de 14h à 18h30, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 18h30, samedi (sauf vacances scolaires) de 9h à 11h45. Tél. : 04 75 57 00 96.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre TRAPIER, maire.
(sur rdv) au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h30

Raymond RINALDI, 1^{er} adjoint.
(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18h30

Marjolaine BORDE, 2^e adjoint.
(Art, culture, animation, jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

Claude CAMPAGNE, 3^e adjoint.
(Sport, vie associative), le jeudi de 18h à 19h30

Jocelyne COURIOL, 4^e adjoint.
(Logement, personnes âgées, CCAS), (sur rdv) le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 95 15

Jean-Michel BOCHATON, 5^e adjoint.
(Emploi, économie, insertion, intercommunalité), (sur rdv) au 04 75 57 95 38

Martine GUILLERMIN, 6^e adjoint.
(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h

Gérard LAURENT-BOURGE, 7^e adjoint.
(Finances, personnel communal), (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Sandrine AUGIER-COLOMB, 8^e adjoint.
(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard MERLAND, conseiller municipal délégué.
(Enseignement), le mardi de 16h30 à 18h30, (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Gérard SAGNARD, conseiller municipal délégué.
(Travaux et marchés publics)

GRUPE DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra sa permanence en mairie de 9h à 10h le jeudi 4 octobre.

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapier
Directeur de la communication : Cyrille Bernardin
Rédacteur et photographe : Yann Etienne
Infographiste : Agnès Molières
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distribution : Distribal, tél. : 04 75 41 37 34



Les vacances, ce n'est pas du luxe, c'est un droit !

« Et toi, tu es parti où en vacances ? » Cette question qui peut sembler banale, ne l'est pas pour plus d'un tiers des français et plus de 3 millions d'enfants. Elle est même une souffrance pour ces enfants qui devront répondre à leurs copains : « Moi, je ne suis pas parti ».

Depuis 1936, avec les premiers congés payés acquis grâce à la mobilisation populaire et aux luttes sociales, il ne devrait plus s'agir d'une simple possibilité mais bien d'un droit. Le droit de chacun de s'émanciper et même de s'évader de son travail. Le droit pour chaque famille de se construire en dehors de la routine quotidienne.

Hausse des prix des carburants, baisse du pouvoir d'achat... Les raisons de la déliquescence de ce droit aux vacances sont nombreuses et touchent plus particulièrement les classes populaires. Il est donc largement temps que le gouvernement socialiste qui détient désormais dans le pays tous les pouvoirs se préoccupe concrètement de tous les "sans vacances", de toutes ces familles modestes qui ne peuvent pas découvrir, ne serait-ce que quelques jours, autre chose que leur quartier.

Vraiment, il nous appartient d'agir pour faire du droit aux vacances pour tous, une priorité.

Et les moyens financiers existent ! En imposant, par exemple, les multimilliardaires qui se pavent sur les yachts de nos côtes alors que des gosses n'ont pas la possibilité de découvrir d'autres horizons, on pourrait largement financer chaque année, une aide aux vacances de 200 € pour les enfants de 4 à 17 ans. Facile, si le législateur le veut ! Il s'agit là, d'une question de justice sociale et de partage des richesses.

Vous le savez, le maire et les élus de Portes-lès-Valence sont très sensibles à ces valeurs et à ce droit. Par la politique de quotients familiaux, nous aidons les enfants portois à fréquenter les activités du Centre de loisirs durant tout l'été. Je veux saluer aussi le travail de la MJC-Centre social, de ses animateurs et de son "référént famille" qui a permis à des parents et à leurs enfants de partir quelques jours à la mer et de découvrir les plaisirs d'un dépaysement nécessaire à l'équilibre de chacun.

Si les fêtes de l'été ont connu sur notre commune un succès attendu, je retiendrai pour ma part, le repas républicain du 14 juillet avec sa soupe au pistou gratuite préparée par des bénévoles. Ce rassemblement en cette période estivale a eu cette année un retentissement particulier. Je tiens à féliciter le Secours populaire, particulièrement mobilisé pour le droit aux vacances pour tous, qui a tenu ce soir-là, un stand sur la place de la mairie.



La recette de la buvette lui a été attribuée, participant ainsi, au financement de la "journée des oubliés des vacances" organisée par le Secours populaire pour les enfants qui n'ont pas eu la chance de partir cet été. Que les portois qui ont contribué à cette action soient ici remerciés pour leur solidarité et leur générosité. A Portes-lès-Valence, je fais mien ce slogan du Secours populaire : « TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NÔTRE ».

Bonnes vacances et bonne rentrée !

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

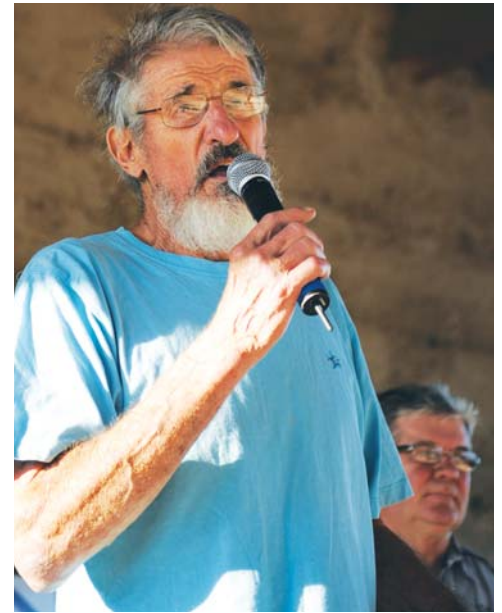
“Entre ciel et terre” ...

... Une journée alliant convivialité, spectacles, bal et découvertes.

Voilà maintenant 5 ans que les portoises et les portois se retrouvent dans le quartier des Lacs pour la fête champêtre organisée par l'association “Mémoire vivante”, en partenariat avec le Comité des fêtes et la municipalité. Et comme chaque année, cette 5^{ème} édition a été un grand succès.



Quoi de plus agréable que de passer une journée à la campagne et de s'installer tranquillement sous les frondaisons des arbres afin de se protéger des rayons cuisants du soleil. Cette 5^{ème} fête champêtre a vu le passage de plus de 1000 personnes, venues seules ou en famille. De nombreuses activités étaient proposées aux visiteurs. Ainsi, les adultes comme les enfants ont pu se régaler avec les jeux traditionnels en bois, se faire tirer le portrait par Pierre Casalegno ou encore faire une promenade en calèche. Et comme le thème retenu cette année était “entre ciel et terre”, une démonstration de vols de cerf-volants était organisée. Robert Voge, figure portoise que l'on ne présente plus et président de l'association “Mémoire vivante”, lors de sa prise de parole, a remercié la municipalité et les bénévoles pour leur im-



Robert Voge, président de l'association Mémoire vivante de Portes-lès-Valence

plication dans l'organisation ainsi que M. Moulin, M. Roux et M. Champel, tous trois agriculteurs dans le quartier des Lacs. Leur aide, leur coup de main logistique et le prêt d'un champ pour le stationnement des véhicules ont été précieux et ont contribué à la réussite de l'événement. « Cette journée est





un moment phare pour l'association "Mémoire vivante". Je me permets également de lancer un appel aux portoïis afin qu'ils rejoignent l'association dont l'objectif est de faire vivre au présent le passé de notre commune ». En début de soirée, chacun s'est rassemblé sous la grange pour déguster le repas organisé par le Comité des fêtes et animé par le chaleureux duo de musiciens et de chanteurs "Jour de fête". Les convives ont ensuite guinché sous les airs folk du groupe "Le bal de l'éphémère".

Une campagne dans la ville, en somme. Le territoire portoïis a l'avantage d'offrir cette possibilité grâce aux terrasses situées à quelques pas du centre-ville. La fête champêtre faite de moments de rencontres et de convivialité contribue à rendre cette campagne plus verte et plus belle. Depuis, la ferme de M. Moulin a retrouvé son calme, même s'il y reste la trace des rires, des cris de joie et les empreintes de pas de danse sur le sable de la grange. Autant de souvenirs inoubliables. **YE**





Réduction des phytosanitaires Une démarche d'exemplarité

Les produits phytosanitaires, c'est comme les pesticides, ils sont utilisés, entre autres, pour le traitement et la conservation des semences, arbres, fleurs, fruits, céréales et pour éliminer les champignons, bactéries, acariens, d'autres parasites et animaux nuisibles. Ils servent ainsi à protéger des espèces végétales cultivées, généralement pour améliorer la production et la qualité des récoltes.

Bien sûr, les pesticides font l'objet de tests et leur mise en vente est soumise à une autorisation préalable. Mais leur mauvaise utilisation ou à forte dose quand il s'agit de produits phytosanitaires contenant des produits chimiques de synthèse, peut s'avérer néfaste pour tout ou partie de l'environnement. D'ailleurs, la toxicité de certains produits, tant pour la santé que l'environnement, est unanimement reconnue par les scientifiques. Les citoyens, quant à eux, sont de plus en plus sensibles à cette problématique.

C'est pourquoi, la municipalité, fidèle à ses engagements pris dans le cadre de la déclinaison de son Agenda 21, a décidé de réduire sensiblement l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics. Et ce sont les services techniques, utilisateurs de ces produits, qui sont concernés en premier chef.

« La municipalité veut donner l'exemple en matière de respect de l'environnement. En outre, les services techniques ont commencé à réduire sérieusement l'utilisation de ces produits. Par

exemple, ils ne sont plus utilisés dans les écoles et leur usage a été divisé par quatre » précise Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint chargé de l'environnement.

Pour Gérard Sagnard, conseiller municipal en charge de la voirie, « l'objectif d'ici 5 à 6 ans est, d'une part, de ne plus utiliser ces produits par la commune et, d'autre part, de sensibiliser la population à en faire de même ».

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur cette épineuse question des mauvaises herbes et sur l'entretien des espaces publics. En attendant, méditons l'adage bien connu des jardiniers : « il n'y a pas de mauvaises herbes, il n'y a que des plantes dont on n'a pas trouvé l'usage... ».

Détruire l'ambrosie, avant qu'elle fleurisse, l'affaire de tous, la responsabilité de chacun.

Consciente qu'une action d'ampleur est nécessaire, Valence-Agglomération s'est engagée dans la lutte contre l'ambrosie. Ainsi, Valence Agglomération Sud Rhône-Alpes apporte aux 11 communes qui la composent un appui administratif et technique en coordination avec les services de la ville.

Où trouve-t-on l'ambrosie ?

L'agglomération valentinoise est située en plein cœur de la zone d'infestation par l'ambrosie dans la Région Rhône-Alpes. Portes-lès-Valence et ses habitants sont donc directement concernés par cette plante invasive et allergisante en fin d'été (rhinites, conjonctivites, asthmes, urticaire...).

L'ambrosie colonise les lieux où la terre nue permet sa germination : chantiers, jachères, terrains défrichés, lotissements, voies de communication, berges de rivières...

Comment la combattre ?

La plante doit être éliminée avant qu'elle fleurisse en août et septembre. Il faut l'arracher (avec des gants) ou la faucher sans abriter le sol, impérativement avant floraison et répéter ce

geste tout l'été.

La municipalité et les services techniques de la ville fournissent d'importants efforts pour contenir l'expansion de la plante. Avec Valence Agglomération, un appui au repérage vient d'être mis en place et une évaluation cartographique sur le territoire de l'agglomération vient d'être déployée.

Comment reconnaître l'ambrosie pour mieux la combattre ?

Il est important de bien reconnaître l'ambrosie et de ne pas la confondre notamment avec l'armoise. Des supports de sensibilisation et d'informations sont installés en mairie dans le hall d'accueil. Ils permettent de bien se documenter sur cette plante dangereuse pour la santé.

Le geste citoyen qui aide à contenir l'impact de l'ambrosie à un niveau supportable nécessite la mise en œuvre d'une politique de proximité et la conjugaison des efforts de tous, conformément à l'article L110-2 du code de l'environnement qui impose à chacun de veiller et de contribuer à la sauvegarde et à la protection de



l'environnement.

Le repérage de la plante et sa neutralisation à la source participent d'un geste citoyen peu coûteux et grandement utile.

Tout citoyen qui constate la présence d'ambrosie se doit dans la mesure de ses moyens, d'intervenir pour la combattre, en vertu du principe de bon sens qui consiste à ne pas reporter systématiquement sur autrui la charge de ce que l'on peut faire soi-même, simplement et efficacement.

Musique et prévention

En route pour la 3^{ème} édition de la "journée jeunes"

Ce serait presque une lapalissade que de dire combien la "journée jeunes" est un événement attendu, à chaque fin du mois d'août, depuis 2010, au vu de la renommée des têtes d'affiches et de la qualité du programme. En même temps que se dérouleront les concerts, différentes actions de prévention seront menées auprès des ados par divers acteurs de terrain.

Agir en faveur de la citoyenneté, du respect de soi et des autres, telles sont les ambitions portées par Ali Chaabi, conseiller municipal chargé de la jeunesse, qui est l'initiateur de cet événement. Comme il le précise, « nous avons souhaité, avec les MJC de Portes et Beaumont, le CIPD, la Sauvegarde de l'enfance et l'association la Grande graine, que les jeunes ne se limitent pas à de la consommation de musique. Nous avons voulu impliquer des jeunes dans la tenue de cette journée et profiter de ce moment pour les sensibiliser sur les conduites addictives ».

Pour assurer le succès de cette initiative, rien de plus efficace et utile que d'y associer les intéressés eux-mêmes. Ainsi, des jeunes par-

ticiperont, ce jour-là, à l'accueil des groupes, à la tenue d'une buvette sans alcool... Ils auront aussi contribué à la communication, en amont, autour de cet événement. En fait, ils vont acquérir de l'expérience et prendre collectivement des responsabilités.

Et surtout ils vont apprendre à se connaître -donc à se respecter- puisque les jeunes de Beaumont et de Portes, qui se côtoient peu, notamment parce qu'ils ne fréquentent pas le même collège, vont devoir s'entendre et travailler ensemble.

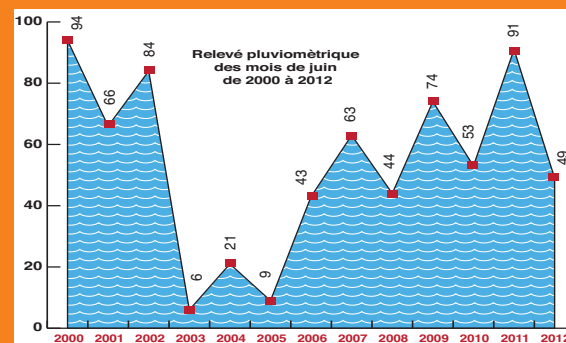
Quant au travail de prévention avec les différents partenaires, il concerne les comportements à risques, telle que la consommation d'alcool. Lors de la soirée, les jeunes pourront trouver de la documentation, des alcootests, des protections auditives, des préservatifs et rencontrer, s'ils le souhaitent, un éducateur de la Sauvegarde sous une yourte.

Cette journée, construite par les jeunes, a vocation à s'adresser à un plus large public. Concernant les styles de musiques, il est important que chacun prenne conscience qu'il en faut pour tout le monde, pour tous les goûts et tous les âges, comme en témoigne l'en-

semble de la programmation des fêtes de l'été 2012. Tout est donc entrepris pour faire de cette journée une réussite.

La goutte d'eau de Michel Aubert

Le dicton affirme : « en juin, c'est la saison de tondre les moutons ». Il est certain qu'au vu de la chaleur, les intéressés ne se plaindront pas du retrait de leur toison blanche... Ce mois de juin, au regard des statistiques, n'a pas été très pluvieux, car seulement 49 litres d'eau sont tombés par mètre carré dont 25 litres pour le seul 3 juin. Pour ce qui est du mois de juin le moins arrosé, il faut remonter à 2003 où il y a eu seulement 6 litres par mètre carré.



Remise des "dicos" dans les écoles



Élèves de CM2 de l'école primaire Voltaire

Le dictionnaire est une invitation au rêve et à la compréhension de la langue française mais aussi de notre monde en général. Compagnon pour toute la scolarité de l'élève, il est

un magnifique outil au service de la Langue et de l'Imaginaire.

Mardi 19 juin, comme chaque année à l'approche des vacances d'été, le maire, Pierre Trapier accompagné de Gérard Merland conseiller municipal délégué à l'enseignement, d'Ali Chaabi et d'Huguette Hély, conseillers municipaux s'est rendu dans les écoles de la commune pour remettre à tous les élèves de CM2 et de la CLIS un dictionnaire. En guise de préface, un mot du maire les invitant à partir à la découverte des trésors de notre

langue. Offrir un dico, c'est aussi lutter pour l'égalité entre les élèves, car acheter un dictionnaire est un investissement que toutes les familles ne peuvent pas se permettre.

Élèves de la CLIS



Commémoration du 8 juillet 1944

Émouvant hommage à la résistance portoïse



Le mur des fusillés près du dépôt SNCF dans le quartier Ouest est un haut lieu de la mémoire portoïse. En effet, chaque 8 juillet, y est commémoré le lâche assassinat par les nazis de 30 otages provenant du Fort de Montluc à Lyon. 30 fusillés en représailles de la destruction de wagons et d'un bâtiment de la SNCF par la Résistance où périrent 3 cheminots français :

C'est dans la nuit du 6 au 7 juillet 1944, que les maquisards du corps franc portoïse de la compagnie Pons font acte de résistance face à l'occupant en faisant exploser 8 wagons, le four de régule, ainsi que le bâtiment administratif.

En représailles, les nazis vont exécuter 30 otages. Le but de ce massacre fut d'étouffer toute volonté de résistance de la population portoïse et notamment des cheminots engagés massivement dans la lutte armée contre le fascisme. « Je sais combien cette

émotion reste vivace 68 ans après face à l'injuste, face à l'ignominie, que nous ressentons encore aujourd'hui, quand nous foulons cette terre marquée du sang de 30 innocents et devant ce mur qui porte les stigmates des balles qui ont fait tomber nos martyrs ». Et le maire de rappeler l'engagement des cheminots au sein de la Résistance « un rôle qui place les cheminots au plus haut sommet, celui du Panthéon de la mémoire résistante ». La suite de la cérémonie s'est déroulée au square des fusillés, face à la maison des associations. En ce lieu, 3 jeunes résistants sont tombés sous les balles allemandes, fusillés pour leurs actes de résistance, le 14 août 1944. « Depuis le

mois de janvier 1943, la résistance locale avait porté des coups sévères aux transports et matériels utilisés par l'occupant. Celui-ci n'attendait qu'une occasion de faire un exemple à Portes-lès-Valence la résistante. Aujourd'hui, j'ai envie de dire à notre jeunesse qui se pose des questions sur leur avenir, sachez que vos grands-parents ont participé à la défense du pays, certains sont morts pour que nous puissions vivre libres et en paix, ne les oublions pas » déclara Guy Debard, président du comité d'entente des anciens combattants. Les cheminots payèrent le prix fort pour leur engagement face à l'occupant. Ils furent nombreux à périr sous les balles ou dans les camps. Les nazis les craignaient car ils formaient un groupe uni et solidaire. Leur rôle au sein des réseaux de la Résistance, leurs luttes pour la paix les ont faits rentrer dans l'Histoire de notre pays.

** Albert Benzo, élève mécanicien, cheminot au dépôt de Miramas, Victor Kuhn, mécanicien de manœuvre au dépôt de Portes et Gabriel Prévot, chef du dépôt de Portes.*

Yann Etienne



Hommage aux sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers de Portes, jeunes ou anciens, ont tous fait le choix d'un engagement de vie, de l'engagement citoyen. Ils œuvrent au nom des hommes et des femmes de notre pays pour l'intérêt

de tous nos concitoyens. Ce 23 juin avait lieu, à la caserne Henri Béranger, la cérémonie nationale des sapeurs-pompiers où un hommage particulier a été rendu aux pompiers de la Drôme morts au feu ou en service commandé.

L'appel du 18 juin

Voilà maintenant 72 ans que le général de Gaulle a lancé un appel, depuis les studios de la BBC de Londres. Un appel au peuple français à entrer en résistance face à l'occupant nazi. Réunis au monument aux morts du square du capitaine Ladet lundi 18 juin, anciens combattants, élus et portoïse, ont rendu hommage au courage de De Gaulle qui a "refusé d'accepter l'inacceptable". Après le dépôt des gerbes, Claude Campagne, adjoint au maire, a lu le message du ministre délégué en charge des anciens combattants. Ensuite lecture fut faite de l'appel par Guy Debard, président du comité d'entente des anciens combattants. Pierre Trapier dans son allocution a rappelé les valeurs de résistance face à l'occupant fasciste, valeurs défendues par le Général de Gaulle et par tous les combattants de l'ombre : « 72 ans plus tard, l'appel du 18 juin nous enseigne, encore aujourd'hui, qu'il n'y a pas de fatalité, qu'il n'est écrit nulle part que se soumettre à l'arbitraire serait universel. Cet appel, qui a changé le cours de l'histoire nous démontre qu'il n'y a rien de pire que de laisser faire. Qu'il est désastreux de se recroqueviller sur des intérêts personnels sans regarder ce qui nous entoure, ce qui vit et bouge dans notre société. C'est un appel qui exige de nous, d'avoir toujours les yeux ouverts et c'est la condition pour vivre debout. »



La gauche confortée lors des élections législatives

Pierre Trapier en tête de ce scrutin

Les scrutins électoraux se suivent et... se ressemblent. Après les élections présidentielles qui avaient vu une nette poussée de la gauche sur la commune, aux 1^{er} et 2^{ème} tour, et de bons scores pour François Hollande (Parti socialiste) et pour Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche), les électrices et électeurs viennent de confirmer un fort ancrage à gauche à Portes-lès-Valence, lors des élections législatives de début juin.

Au 1^{er} tour, c'est Pierre Trapier, maire de la commune, pour le Front de gauche avec ses composantes du Parti communiste français, du Parti de gauche et de la Gauche unitaire qui sort gagnant, localement, de ce scrutin. En effet, il est arrivé en tête de tous les candidats, avec 27,4% et 1166 voix et confirme une forte progression du Front de gauche sur la commune (plus 10% d'augmentation par rapport au score de Jean-Luc Mélenchon lors de la dernière présidentielle). Pierre Trapier arrive en 1^{ère} position devant Catherine Coutard, candidate du Mouvement républicain et citoyen - Parti socialiste - Parti radical de gauche, qui a rassemblé plus de 25% avec 1087 voix, loin devant le député sortant candidat de droite Franck Reynier qui obtient 790 voix (18,6%) et le FN (928 voix et 21,8%). La candidature du Front de gauche/PCF tire, à l'évidence, son épingle du jeu, puisqu'on constate un gain de plus 10,8 points par rapport aux élections législatives de 2007 (16,6% pour

Marie-Jo Bayoud-Torres, PCF). Le score du PS régresse légèrement (Anne-Marie Remé-Pic obtenait 30,1%) et Franck Reynier chute de 14 points. Si on y ajoute le centre-droit (qui faisait à l'époque 9,1%), c'est une lourde défaite qu'encaisse la droite républicaine au profit, semble-t-il, de l'extrême-droite qui plafonne encore actuellement à plus de 20%, alors qu'elle faisait 5% en 2007 lors de l'élection des députés. Enfin, on notera que la gauche, au 1^{er} tour, rassemblait tout juste 50% en 2007, et qu'aujourd'hui, elle dépasse les 56%. Dans un communiqué, au lendemain du 1^{er} tour, Pierre Trapier a remercié ses électeurs en soulignant « *la marque de confiance et l'encouragement pour continuer à promouvoir les valeurs qui sont au cœur de mon engagement : la solidarité, la fraternité, la justice sociale. Ce résultat conforte ma démarche de proximité et d'écoute, au service de tous* ». Et de souligner « *combien la diversité des engagements des hommes et*



des femmes a été précieuse dans mon score. Elle est un point d'appui utile pour poursuivre et amplifier le travail de terrain déjà entrepris ». Pour le 1^{er} tour, sur l'ensemble de la circonscription, Catherine Coutard arrive en tête avec 32,9%, se qualifiant avec Franck Reynier, qui, pour sa part, a obtenu 32,4%. Si un duel serré s'annonçait sur la circonscription, l'issue du scrutin ne faisait peu de doute sur Portes. Catherine Coutard, devenue la candidate de rassemblement de toute la gauche, avec le soutien engagé de Pierre Trapier pour le 2nd tour, a obtenu un très bon résultat : 59,5%, soit un score supérieur au total du report des voix de gauche du 1^{er} tour. Score élevé pour Catherine Coutard à Portes-lès-Valence mais insuffisant pour arriver devant Franck Reynier qui, dans la circonscription, réalise 50,8%. Un résultat ric-rac puisque seules 800 voix séparent les 2 candidats. Franck Reynier est donc réélu, député pour cette législature, la 14^{ème} dans l'histoire de la V^{ème} République.

Cyrille Bernardin

Résultats des élections législatives sur la commune et par bureau

1^{er} tour le 10-06-12

Bureaux	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	S. Eldin	S. Ortega	P. Trapier	A. Csiké	J.-L. Chuillon	F. Reynier	C. Coutard	M. Cilla	O. Roche	N. Berthollet
1 ^{er} Mairie	972	602	8	594	6	2	201	122	11	89	151	4	0	8
2 ^{es} Brassens	1098	610	7	603	3	6	188	132	17	95	148	1	0	13
3 ^e F.Léger	1107	665	8	657	5	2	182	157	14	118	157	1	0	21
4 ^e GAPP	1065	616	5	611	0	2	180	119	11	111	171	1	0	16
5 ^e Collège	989	648	7	641	6	5	116	143	10	139	199	1	0	22
6 ^e Centre culturel	1040	569	3	566	0	3	143	138	20	96	150	2	0	14
7 ^e Brassens	924	584	5	579	8	3	156	117	22	142	111	1	0	19
Totaux	7195	4294	43	4251	28 0,66%	23 0,54%	1166 27,43%	928 21,83%	105 2,47%	790 18,58%	1087 25,57%	11 0,26%	0 0%	113 2,66%

2^e tour le 17-06-12

Bureaux	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Franck Reynier	Catherine Coutard
1 ^{er} Mairie	972	583	25	558	192	366
2 ^{es} Brassens	1098	597	31	566	208	358
3 ^e F. Léger	1107	613	26	587	245	342
4 ^e GAPP	1066	608	24	584	209	375
5 ^e Collège	989	616	19	597	263	334
6 ^e Centre culturel	1040	503	21	482	202	280
7 ^e Brassens	924	572	15	557	273	284
Totaux	7196	4092	161	3931	1592 40,50 %	2339 59,50 %

Direction Nîmes...

“Ils sont fous ces Romains !”



Cette année, pour le traditionnel voyage des anciens, une visite de la ville romaine de Nîmes a été organisée, suivie d'une excursion au pont du Gard.



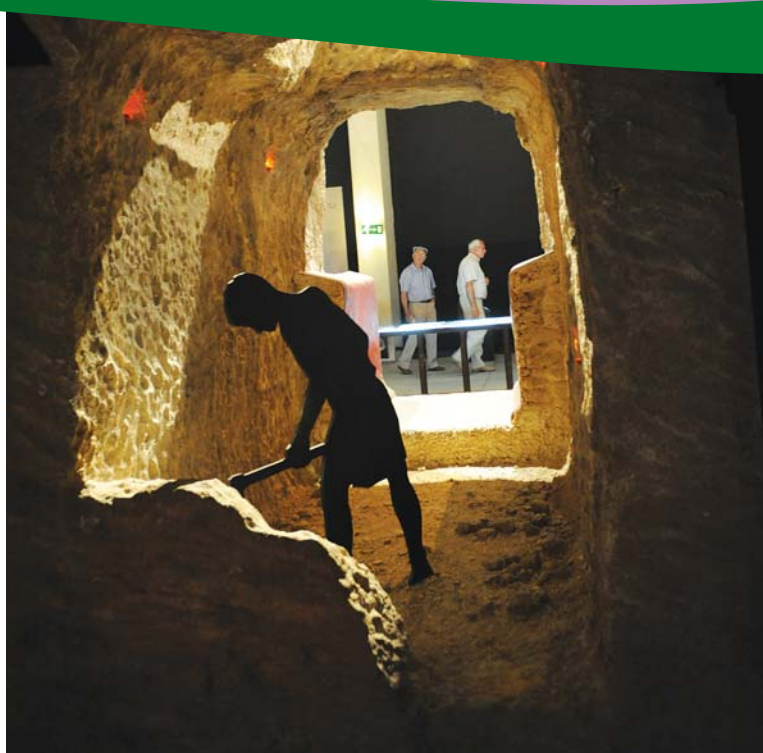
Dés 7 heures 30 du matin, de nombreuses têtes blanches étaient déjà présentes sur la place de la mairie, prêtes à “bondir” dans le bus, direction le Sud, avec, chacun l'espère, le beau temps. 350 participants ont répondu “présents” et 7 bus ont été affrétés pour ce voyage offert par la municipalité aux plus de 70 ans. À 8 heures tapantes et après avoir vérifié que personne ne manquait, le signal du départ était donné.

Premier arrêt sur l'autoroute afin de prendre un petit déjeuner et des forces pour cette journée marathon ! Puis direction Nîmes : en



route chacun a pu admirer le paysage, notamment la garrigue. L'arrivée aux arènes de Nîmes, théâtre passé des combats de gladiateurs et théâtre présent des danses de l'homme avec le “Toro bravo”, a été suivie d'une visite commentée de la ville où le visage contre les vitres du bus et l'oreille attentive aux commentaires du guide, les vacanciers d'un jour se sont imprégnés de l'histoire passée et présente. Maison Carrée, Porte Auguste : autant de vestiges romains de la cité plusieurs fois millénaire qui défilaient devant nos anciens. Ensuite, arrêt aux Jardins de la Fontaine pour une visite à pied. Ces jardins ont été élaborés au XVIII^{ème} siècle, autour de la source originelle dédiée à Nemausus, Dieu romain, protégeant la ville. Nemausus qui, plus tard, donnera à Nîmes son nom. Ce jardin public est l'un des premiers en Europe et il est surplombé par la tour Magne, symbole





masculin de la ville antique. Le symbole de la féminité, ce sont les lavoirs ! Car les femmes de l'époque romaine, comme dans nombre de civilisations, passées ou présentes, étaient politiquement mineures et exclues de la plupart des droits. Après avoir rassasié leur faim de culture romaine et historique, à 12 heures 30, ce fut l'heure du repas, attendu par tous pour, cette fois-ci, se délecter de nourriture terrestre ! L'Holiday Inn nous a accueillis avec un repas

aux saveurs locales : la Camargue n'était pas loin et la gardienne de taureau s'imposait, accompagnée d'un "jus de raisins" produit et affiné dans les caves de la région. Le maire, Pierre Trapier, accompagné de l'adjointe au maire chargée des personnes âgées, Jocelyne Couriol et de nombreux élus, renouvela son attachement à cette initiative et exprima combien la municipalité restait attentive aux préoccupations de chaque ancien. Après cette pause conviviale, très appréciée aux dires de nos seniors, le cortège repartit vers le Pont du Gard. Cet aqueduc a été construit dans la première moitié du 1^{er} siècle après J-C. et apportait l'eau nécessaire à la vie des 20 000 habitants de Nîmes. Pour certains, c'est la première fois qu'ils voyaient cet imposant monument, à trois niveaux d'arcades et

qu'ils contemplaient les majestueux oliviers dont l'un datait de l'an 908 ! La visite du musée du site a enrichi les connaissances historiques de nos étudiants d'un jour, en les éclairant sur les techniques de construction de l'aqueduc. Le soleil, qui a baigné cet après-midi là, est lentement descendu vers l'Ouest, signal pour nos têtes chenues que l'heure du retour n'était pas loin. En début de soirée, les bus sont arrivés sur la place de la mairie de Portes, et c'est avec le sourire que chacun est rentré chez lui, la tête pleine des nombreux souvenirs de cette belle journée à Nîmes.

Élus présents : Pierre Trapier, Jocelyne Couriol, Huguette Hély, Nicole Brunet-Roussier, Claude Campagne, Martine Guillermin, Gérard Merland, Patrick Garcia, Jean- Michel Bochaton.

Yann Etienne





Un réseau accessible à tous

Un changement qui réunit CTAV et Citébus.

CTAV et Citébus se regroupent pour devenir Citéa, un réseau de bus unique partout et pour tous. Citéa est désormais le symbole d'une volonté politique des élus (1) et de l'Autorité Organisatrice des Transports Urbains - Valence Romans déplacements - portée par un objectif fort : développer l'offre de services sur le territoire de Valence Romans déplacements représentant 517 km² soit 39 communes et plus de 210 000 habitants.

Les améliorations du réseau Citéa sur la commune de Portes-lès-Valence

Plusieurs changements ont été opérés sur le réseau... La ligne 9 est désormais prolongée jusqu'à la Gare TGV et la zone d'activités de Rovaltain. En heure de pointe, il est donc possible en partant de Portes-lès-Valence de rejoindre la Gare TGV toutes les 30 minutes, sans changement de bus. L'itinéraire sur la commune de Portes-lès-Valence est inchangé. En ce qui concerne la ligne 10, aucun changement sur son itinéraire, comme sur son cadencement qui reste à 20 minutes. Elle dessert toujours la ZI des Auréats. Dans un esprit qualitatif, la ZI de la Motte est désormais desservie par la ligne régulière 11, en correspondance avec la ligne Cité 1 à l'arrêt Mallarmé. La desserte est assurée avec un bus toutes les 40 minutes aux heures de pointe. La ZI Grangeneuve est quant à elle desservie en TAD (transport à la demande). Deux arrêts de rabattements sont possibles : "Mairie de Portes" en correspondance avec les lignes 10 et 9 ou "Mallarmé" en correspondance avec la ligne Cité 1 (un bus toutes les 10 minutes). Seule la numérotation a changé pour faciliter la compréhension des voyageurs.

Où trouver l'information ?

Les nouvelles fiches horaires et nouveaux plans seront distribués à partir du 25 août en agence Citéa et en mairie de Portes-lès-Valence. En attendant, pour toutes questions, il est possible de joindre la centrale de mobilité au 04 75 600 626, ou de se rendre directement à l'agence : Agence Citéa Valence, 11 bis boulevard d'Alsace, 26000 Valence. Pour les adeptes des nouvelles technologies, rendez-vous sur le site internet ctav.fr. La mise en service du nouveau site internet www.citea.info se fera fin août.

Le transport à la demande étendu

Le service de transport à la demande permet aux usagers de se déplacer depuis les secteurs non desservis par les lignes régulières. Pour l'emprunter, il suffit de réserver son voyage auprès de la centrale de réservation. Un véhicule Citéa vient alors chercher le voyageur à l'heure et à l'arrêt de correspondance (Moloïse, Guesde 2, Marcon, Morlon, Guesde, Mermoz, Ampère) pour l'emmener vers les lignes 9 et 10. Les tarifs sont identiques à ceux du réseau Citéa.

Le service PMR étendu aux 39 communes

Ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite. Un véhicule vient chercher le voyageur à l'adresse demandée. La tarification est identique à celle du réseau de bus. Ce dispositif est réservé aux personnes ne pouvant se passer d'un fauteuil roulant, aux non-voyants et aux malvoyants titulaires de la carte d'invalidité portant la mention "besoin d'accompagnement" ou "cécité".

Quelques exemples de la gamme tarifaire sur l'ensemble du réseau des 39 communes

- Billet à l'unité dans le bus : 1.20 €
- Pour les moins de 26 ans : 12 €/mois
- Pour les salariés : 16,50 €/mois (prise en charge de l'employeur déduite)
- Tarif réduit : 12 €/mois (pour les usagers ayant des revenus inférieurs à 906,92 €/mois)
- Tarif tout public : 33 €/mois

Grâce à votre abonnement annuel vous pouvez bénéficier d'un abonnement annuel à Libélo (service de location de vélos en libre-accès ou vélos en location longue durée que l'on peut garder chez soi...).

Une prise en charge par l'employeur

La loi permet aux salariés d'obtenir de l'employeur la prise en charge de son abonnement de transport à hauteur de 50 %. Le coût pour le salarié sera alors de 16,50 €/mois (participation de l'employeur déduite).

Sachez-le

Il est essentiel que les habitants prennent conscience de l'économie que représentent les transports en commun par rapport à la voiture. Pour découvrir le bus et peut-être changer vos habitudes, du 28 août au 15 octobre 2012, vous pouvez bénéficier d'une offre exceptionnelle de 3 mois de bus gratuits. Cette offre découverte est réservée aux salariés non titulaires d'une carte OÙRA !

Rendez-vous à l'agence Citéa, 11 bis boulevard d'Alsace à Valence.

Evolution des voyages de la commune de Portes-lès-Valence

Les lignes 9 et 10 utilisées par les Portois donnent satisfaction. La ligne 9 a enregistré en 2010, 386.161 voyages et en 2011, 462.018 voyages soit une évolution de 19,64 %. La ligne 10 a enregistré en 2010, 392.443 voyages et en 2011, 428.818 voyages soit une augmentation de 9,27 %. Ces bons résultats de fréquentation sont encourageants pour l'avenir.

(1) *Béatrice Frecenon, adjointe au maire de Bourg-de-Péage et présidente de VRD. Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence est le 4^{ème} vice-président en charge de l'accessibilité et siège au comité syndical de VRD avec son 1^{er} adjoint Raymond Rinaldi.*

Week-end des associations

Une rentrée très animée avec la soirée des bénévoles, la journée sport pour tous et le forum des associations, les 7, 8 et 9 septembre.

Après des vacances bien méritées pour tout le monde, la rentrée de septembre sera le moment des retrouvailles. Une nouvelle saison redémarre avec la reprise de la vie associative. Rendez-vous donc pour un grand week-end des associations.

Soirée des bénévoles, vendredi 7 septembre (sur invitation)

Il s'agit de la 4^{ème} édition de cette soirée, mise en place afin de récompenser les bénévoles de l'ensemble des associations. Le principe reste le même : récompenser les bénévoles des associations portoises lors d'une soirée conviviale dans une ambiance cabaret. 43 associations seront représentées et 28 bénévoles seront récompensés. La soirée sera animée par Christophe Bernard, elle débutera par les remises de récompenses, suivies du spectacle de l'humoriste-ventriologue Jeff Panaoloc et son singe Jean-Marc (le plus grand cabaret du monde).

Journée sport pour tous, samedi 8 septembre (gratuit)

Elle se tiendra à partir de 15h à la halle des sports. L'objectif est de réunir valides et handis, débutants et confirmés, familles, autour de la pratique sportive et de favoriser les échanges. Les

clubs portoises et des associations en lien avec le handicap proposeront des matchs, initiations et démonstrations. Une porte-ouverte aura lieu pour les associations lors de laquelle leurs adhérents pourront pratiquer leurs activités dans les salles spécialisées de la halle des sports.

Au programme : atelier cirque et badminton (USEP), judo (Judo club), volley (USCP Volley), twirling (Twirling Club Portes-Loriot), atelier gym petite enfance et trampoline (UGSP), handi boxe (Boxe Ring Portoise), formation au défibrillateur (Croix rouge), céci-foot (Football Club Portoise), handi basket et handbike (Comité handivalide de Guilherand), prototypes de vélo handi (Jean-Paul Magnan), voitures radiocommandées (Club Modéliste Portoise), danse (la Mouette), full contact (Sport et loisirs), tennis de table (Tennis de table portoise), bateaux radiocommandés et voiliers modèles réduits (bassin devant la halle des sports).

Les manifestations se dérouleront à la halle des sports, à la salle spécialisée de gymnastique et sur le terrain sportif du collège. Une buvette sera tenue par l'Appel du cœur au profit de Flor'à vie.

Forum des associations, dimanche 9 septembre (gratuit)

Cette année se tiendra le 11^{ème} Forum des associations de 10h à 17h. Pour la 4^{ème} fois il se déroulera à l'Espace Cristal. 47 associations portoises seront représentées, avec également un stand d'informations sur des structures présentes sur le territoire de la communauté d'agglomération. Les animations se feront en extérieur (sauf repli en cas de mauvais temps). Le repas sera organisé par l'OPS, avec le soutien de plusieurs associations, au profit de Flor'à vie. Il sera proposé : paella, dessert et café pour 10 €, vin rosé en supplément à 5 € la bouteille, renseignements et inscriptions au 06 89 68 62 97. L'Appel du cœur proposera un stand de petite restauration, également au profit de Flor'à vie.

Programmes complets disponibles en mairie.

Fermiers d'un jour



Mais que s'est-il donc passé vendredi 29 juin à la Pitchouline ? Le jardin de la crèche portoise qui vit habituellement en compagnie des rires et des jeux d'enfants a reçu la visite d'animaux

divers et variés ! Poules, chèvres, moutons, lapins... et même le petit frère de "Babe", aux dires des enfants, le célèbre cochon devenu berger, étaient tous là. Mais bien sûr, c'était la traditionnelle fête de fin d'année, en un mot la kermesse. Les minots se sont littéralement régalez en allant à la rencontre des animaux de la ferme. Ils ont même pu rentrer dans l'enclos pour abreuver de caresses chaque petit animal, sous le regard bienveillant de l'animateur de cette journée. Un groupe de petits chanceux, habillés en paysans par les soins du "fermier en chef", a même eu la chance de traire Blanchette, la chèvre du groupe des animaux.

Une bien belle journée organisée par le personnel de la Pitchouline avec la présence de Sandrine Augier-Colomb, adjointe à la petite enfance. Cette journée "à la ferme" a autant émerveillé les enfants que les parents présents.



Lutte contre le bruit

Les règles de vie collective élémentaires

L'été arrive à grands pas et, avec lui, le bonheur de pouvoir être dehors. A condition que les bruits de voisinage (activités commerciales ou industrielles, cris d'animaux, appareils de diffusion de musique, outils de bricolage ou de jardinage...) ne viennent pas perturber ce plaisir.

Aussi, pour le bien-vivre ensemble, il est important de respecter quelques règles de bon voisinage.

Un arrêté préfectoral encadre la lutte contre les nuisances sonores.

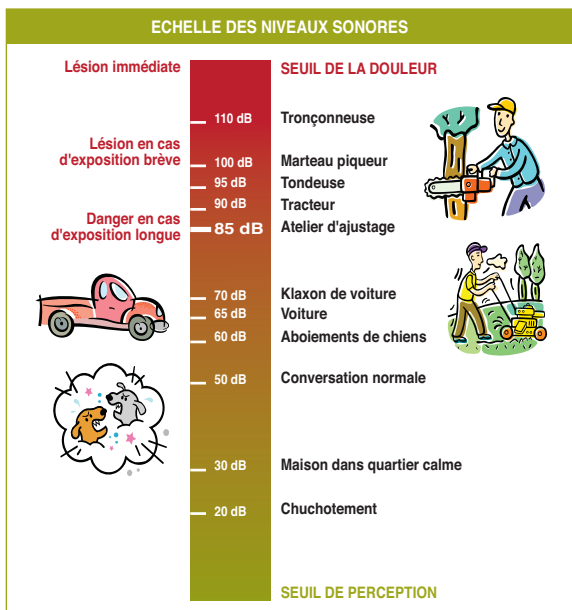
Article 3 : « toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage doit interrompre ces travaux entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente ».

Article 4 : « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide

d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que de 7h à 20h les jours ouvrables et samedis. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés ».

Article 5 : « les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive ».

La ville est par définition sonore. C'est signe de vitalité. Toutefois, entre bruits et sons, à chacun d'entre nous, de faire attention à son voisinage. Le civisme contribue à préserver au quotidien une ville agréable pour tous. Il s'agit de respecter des règles de vie collective élémentaires, pour vivre en toute tranquillité.



Recrutement d'un nouvel agent de police municipale

Suite au départ du brigadier Ludivine Martin, Sébastien Planel a pris ses fonctions le 1^{er} juin, au sein de l'équipe de la police municipale.

Après avoir procédé au recrutement d'un agent supplémentaire en 2009 (les effectifs passant de 4 à 5 agents), le maire a décidé de conforter le nombre de policiers municipaux sur la commune, et ainsi de renforcer la présence et la visibilité de la police municipale, dans chaque quartier, au plus près des préoccupations des portois.

Marié, âgé de 34 ans, Sébastien Planel affiche un parcours atypique. D'abord boucher à Portes-lès-Valence, il changera d'orientation et optera pour une carrière dans la police : agent de sécurité, puis passage à la police nationale, dans le cadre d'un service civique, avant de

réussir le concours de la police municipale. En 2010, il effectuera une saison d'hiver pen-



dant les fêtes de Noël à Portes en qualité d'agent de surveillance de la voie publique, mission renouvelée depuis et très appréciée tant des commerçants que de leurs clients.

Sébastien Planel est un enfant de Portes, il est originaire du quartier Ouest de la ville. Connaissant bien la population et disposant de réelles qualités humaines, il s'emploie, aux côtés de ses nouveaux collègues, à développer le dialogue avec les habitants de la commune.

Son rôle au sein de la police municipale Sébastien Planel le définit ainsi : « Je veux être à l'écoute des portois, la police municipale se devant d'aller à la rencontre des citoyens. Mon rôle est aussi d'assurer une mission de prévention envers les jeunes ». Saluons donc l'arrivée de Sébastien.

L'eau du robinet, ça se protège.

S'informer sur l'utilisation de l'eau



Les habitants de la ZAC 2 et 3 des Chênes, dans le quartier "Est" dont certains avaient été concernés par la pollution de l'eau potable survenue au mois de mai, ont participé à une réunion d'informations, le 5 juillet en salle des mariages.

Pierre Trapier, maire, s'était engagé, devant les riverains concernés, à organiser une réunion d'informations concernant la législation relative à l'utilisation de l'eau communale et de la ponction de l'eau d'irrigation de la Bourne par les particuliers. C'est depuis début juillet chose faite.

En effet, il s'agissait de répondre aux diverses questions sur l'origine de l'eau consommée et/ou utilisée, et d'expliquer pourquoi les connexions entre les canalisations alimentées par l'eau potable du réseau public et les canalisations alimentées par le réseau d'irrigation de la Bourne étaient dangereuse. « *L'eau est un bien public, un bien commun, le rôle de la municipalité comme de chaque citoyen étant d'en prendre soin* » a précisé Pierre Trapier, en introduction de la réunion. En somme, cette rencontre se voulait autant pédagogique que citoyenne.

Les personnes présentes n'ont pas manqué de poser des questions à l'ensemble des parties prenantes* chargées de veiller à la qualité de l'eau et à sa distribution sur notre commune.

Des réponses ont été apportées sur l'origine de la pollution, dont la cause est un retour d'eau du réseau d'irrigation vers le réseau potable. L'Agence Régionale de Santé (ARS), a rappelé : « *les réseaux intérieurs (...) ne doivent pas pouvoir, du fait des conditions de leur utilisation notamment à l'occasion de phénomènes de retour d'eau, perturber le fonctionnement du réseau auquel ils sont raccordés ou engendrer une contamination de l'eau distribuée dans les installations privées de distribution* ».

Les parties prenantes ont insisté sur le fait qu'il est de la responsabilité de chacun de respecter le code de la santé publique et d'appliquer les mesures de précaution nécessaires à la prévention des risques de retour d'eau issus des réseaux techniques. A ce titre, le fait de dégrader des ouvrages publics destinés à recevoir ou à conduire des eaux d'alimentation ou de laisser introduire des matières susceptibles de nuire à la salubrité est passible de sanctions pénales. Notons enfin qu'une suggestion du public a été

retenue concernant la nécessité de diffuser l'information sur la législation auprès des nouveaux arrivants : désormais, tout nouveau portois recevra de la municipalité une note d'informations de l'ARS qui précise que toute communication entre le réseau communal et les canalisations alimentées par l'eau d'une autre origine (puits privés, récupération d'eau, réseau d'eau irrigation, d'eaux usées...) est strictement interdite. Rappelons que les vannes et les robinets ne sont en aucun cas des organes de séparation entre deux réseaux de qualité différentes : les réseaux doivent être physiquement séparés.

**Personnes présentes : O. Grégoire, technicien du syndicat mixte intercommunal de la Bourne, B. Vitry, responsable service environnement santé (ARS), M. Esmenjaud, responsable cellule eau potable (ARS), Y. Sabatier, président du syndicat des eaux du Sud valentinois, C. Mazoyer, Veolia eau. G. Mikolajczak, directeur et T. Ponton, technicien aux services techniques de la ville de Portes-lès-Valence*

Cyrille Bernardin

Service Public d'Assainissement Non-Collectif

Depuis le 1^{er} janvier 2010, Valence Agglo Sud Rhône-Alpes exerce la compétence relative au Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC). Introduit par les différentes lois sur l'eau, le SPANC est chargé d'assurer le contrôle des installations d'assainissement autonomes (la conception et l'exécution pour les installations neuves ou à réhabiliter, et le fonctionnement et l'entretien pour les autres), et ce avant le 31 décembre 2012.

Une campagne de contrôles va démarrer sur la commune de Portes-lès-Valence à partir de juillet et jusqu'en septembre. Cette campagne a pour objectif de définir l'état des installations, leur conformité ou non par rapport à la réglementation, ainsi que la présence éventuelle d'un

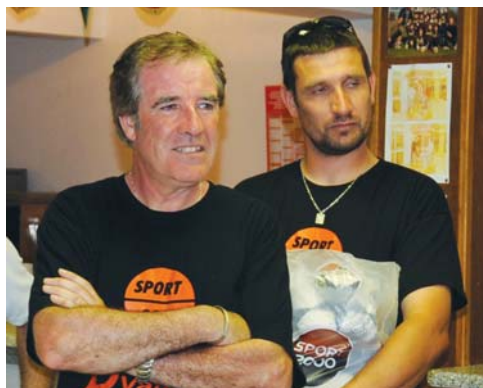
risque sanitaire ou environnemental. C'est aussi l'occasion de mieux connaître le parc d'assainissement non-collectif et ses effets sur l'environnement, et notamment sur la ressource en eau souterraine.

Une fois le contrôle effectué, le SPANC transmet un rapport précisant les améliorations à apporter pour supprimer les éventuels dangers pour la santé des personnes et les risques avérés de pollution de l'environnement. Si l'installation nécessite d'être réhabilitée, le SPANC se tient à la disposition des usagers afin d'apporter une assistance technique à toutes les étapes de l'opération de réhabilitation. Il intervient également en tant que conseiller pour l'obtention des aides financières, notamment de

l'Agence de l'Eau. Le coût de la visite de contrôle diagnostic est de 50€ TTC, à la charge de l'usager. Depuis le 1^{er} janvier 2011, pour toute vente d'un bien immobilier, le rapport du contrôle des installations d'assainissement non-collectif doit être fourni. Chaque propriétaire d'une installation d'assainissement non-collectif recevra un courrier de la part du SPANC l'informant de la prochaine visite d'un contrôleur. Si la date proposée ne convient pas, l'usager pourra contacter le service par téléphone pour proposer un autre rendez-vous.

Valence Agglo - Direction de l'Aménagement - SPANC, 50 rue Denis Papin, 26000 Valence. Tél. : 04 75 75 41 33 - mail : spanc@valenceagglo.fr

Début des vacances pour les footballeurs



La fin de saison a été riche en actualités pour le football club portoï. Tout d'abord, commençons par la fête du foot organisée au stade Coullaud le 17 juin entièrement dédiée au ballon rond et organisée par le comité Drôme-Ardèche de foot en partenariat avec le FC Portoï. Cette journée a été un grand succès au regard des nombreux spectateurs venus assister en nombre aux 9 matchs de la journée. Les amateurs du ballon rond ont même eu la chance d'assister à un match de gala féminin. Une belle journée donc sous le signe de la convivialité et du fair-play.

Mercredi 20 juin, les membres du football club se sont réunis pour leur assemblée générale. Lors de cette réunion, un passage de relais, ou de ballon, devrait-on dire, à la direction du club, a été effectué. En effet, c'est maintenant M. Sébastien Piot, avec un nouveau bureau, qui dirigera le club en remplacement de M. Christian Mosca après 4 années passées à la tête du club. Il est à noter que grâce à la forte progression des effectifs du club, 3 nouvelles équipes vont voir le jour. Nous leur souhaitons de nombreuses victoires pour la prochaine saison.

Portes-sur-sablette



La pétanque cheminote du jeudi a clôturé sa saison le 7 juin par une journée qui débuta par la dégustation d'un délicieux poulet aux écrevisses préparé par Claude Vical. En guise de digestion, un concours était organisé dans l'après-midi. De nombreuses récompenses ont été distribuées et des fleurs remises aux féminines du club. Les bénévoles ne sont pas restés "les pieds tanqués", ils furent chaleureusement remerciés pour leur implication au sein du club par le président André Paillet. Le bilan de cette

année est impressionnant : 33 concours, 132 participants et une moyenne de 54 joueurs par jeudi, soit un total de 1717 parties (277 de plus que l'an dernier). A. Paillet s'est vu remettre une plaquette souvenir des mains des joueurs. La pétanque cheminote ne vit pas que le jeudi, de nombreux joueurs viennent aussi s'entraîner les autres jours de la semaine. Cette année, les membres de la pétanque cheminote ont participé à de nombreux concours, comme la coupe de France et la ligue Drôme.

Fête des voisins

La "fête des voisins" qui avait lieu le 3 juin, vise à rapprocher les gens d'un même quartier. Elle était organisée par les citoyens eux-mêmes. Cette fête leur permet de jouer un rôle actif pour développer la convivialité et la solidarité dans leur voisinage proche. Cette année, de nombreuses initiatives ont été organisées sur notre commune. Aux logecos, rue Jules Ferry par exemple, les résidents se sont retrouvés vers 19h pour un apéritif dînatoire où chacun a apporté sa contribution. Les résidents de l'allée des portes du soleil avaient

dressé une grande table au centre de la rue et tout le monde a partagé un agréable repas. Au clos des cerisiers, les résidents ont investi la place des burlats et cette rencontre portée par l'enthousiasme des présents s'est terminée tard dans la nuit. Les habitants de la Chaffine quant à eux ont eu moins de chance. En effet, la pluie est venue déranger leur fête qui était

organisée le 10 juin. Mais quelques gouttes n'ont pas eu raison de leur enthousiasme et ils se sont promis de se revoir prochainement.



La fête de la musique...

... annonce l'été et l'ouverture de "Portes en fête".

Le solstice d'été est pour certains le jour le plus long de l'année, d'autres disent que c'est la nuit la plus courte. Mais, malgré ce petit désaccord, tous se sont retrouvés ensemble pour écouter et danser aux rythmes des formations musicales qui se sont présentées le temps d'une soirée.



"Fergessen", gagnant du Tremplin - 1^{ère} partie de Mickaël Miro

La thématique retenue cette année pour le tremplin de musiques, organisé par la municipalité, était des duos. Quatre formations se sont donc succédé sur la place de la mairie pour le bonheur des portoïis en quête de petits

plaisirs musicaux. Tous étaient en compétition pour jouer en première partie de "Mickaël Miro" et "Milow" les 27 et 28 juillet prochain. Ces "couples" ont présenté une couleur musicale différente. Jazzy, rock, folk..., il y en avait



"The Neighbours", gagnant du Tremplin - 1^{ère} partie de Milow



Chorales, "La Pastourelle" et "L'Occitane"

pour tous les goûts ! Deux formations ont donc été sélectionnées par le jury, et c'est "Fergessen" et "The Neighbours" qui assureront chacun une première partie. Le lendemain, les chorales "La pastourelle" et "L'occitane" ont offert un récital à l'unisson sur l'escalier du hall de la mairie, concert d'une grande qualité qui a comblé les spectateurs.

Festival AJT



« Le théâtre est un lieu de partage et de convivialité... c'est un art vivant », c'est par ces mots que Michelle Le Roux, animatrice de l'association et metteur en scène des specta-

cles définit sa passion pour le théâtre. Cette année, le festival a connu un grand succès au vu du nombre de spectateurs venus assister aux 3 spectacles présentés sur la scène du Train-Théâtre.

Des pièces où les apprentis comédiens se sont investis pour faire vivre et partager un florilège d'émotions aux spectateurs. Les parents des "enfants comédiens" se sont également investis dans l'organisation du festival, en par-

ticipant par exemple à la création des costumes. En parallèle, l'atelier d'improvisation, composé d'adultes, a présenté au public qui attendait l'ouverture des portes de la salle du Train-Théâtre une petite scène en guise de mise en bouche.



PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Permettre à toutes et tous de pratiquer un sport, sur la commune, est un des axes de la politique municipale de Portes-lès-Valence. Pour les élus de la majorité, le sport, bien plus qu'une détente, est vecteur de valeurs de cohésion sociale et de respect. On le doit aussi particulièrement aux responsables, aux adhérents et aux bénévoles des clubs qui s'impliquent au quotidien pour permettre à chacun de s'émanciper.

C'est pourquoi, de nouveau cette année, l'équipe municipale organise, en particulier, la soirée des bénévoles, la journée "sport pour tous" suivie du forum des associations les 7, 8 et 9 septembre. Vous y êtes chaleureusement invités, toutes et tous.

La France et le logement social

L'élection de François Hollande nous a donné l'espoir de réformes attendues et notamment en matière de logement social.

Nous espérons que le gouvernement socialiste modifiera la Loi SRU pour passer de 20 à 25% le taux de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants, et en haussant de manière dissuasive la pénalité pour le non-respect de la Loi.

Nous espérons que le prix des loyers sera encadré pour éviter les dérapages -pour ne pas dire l'usure- dans les villes.

Nous espérons que la construction de 150 000 logements sociaux par an soit un objectif tenu et que ces logements soient bien destinés aux ménages qui en ont prioritairement besoin.

Nous espérons des mesures de protection vis-à-vis des plus défavorisés, et l'arrêt des expulsions et des coupures d'énergie.

À Portes-lès-Valence, la municipalité est très attentive aux problèmes rencontrés par les locataires en donnant un coup d'accélérateur au logement social avec la construction de 75 logements sociaux en partenariat avec DAH.

L'Etat et les communes seraient bien inspirés de prendre exemple sur notre commune en bâtissant des logements sociaux de qualité, en nombre suffisant et ainsi contribueraient au respect de l'égalité républicaine, c'est-à-dire permettre à chaque citoyen, quelque soit son lieu de résidence, de disposer d'un logement décent.

Jocelyne Couriol, adjointe au maire, membres du groupe
"Communistes, Républicains et Citoyens".
E-mail : groupecrc.portes@yahoo.fr

C'était le temps d'une campagne

De quelle campagne parlons-nous ? Des primaires organisées par le parti socialiste ? Du Sénat qui est passé à gauche ? Des présidentielles gagnées par François Hollande ? (Portes-lès-Valence 1^{er} tour 1625 voix soit 27,64%, 2^{ème} tour 3088 voix, soit 55,7%). Des législatives, qui ont vu naître une large majorité présidentielle ?

Cela fait un an que nous sommes en campagne et nous sommes arrivés au bout du processus législatif pour l'année 2012.

Les législatives sur notre circonscription: des regrets, des remords non, des déceptions pas mieux.

Il fallait juste que le député sortant soit un grand illusionniste pour faire encore une fois illusion devant les citoyens et pour gagner sur notre circonscription laissée en friche pendant ces cinq dernières années.

Les législatives sur notre commune: nous remercions très chaleureusement les Portoises et les Portoises qui sont venus voter, 1087 (25,57%) voix du premier tour et les 2339 (59,5%) voix du second tour qui ont fait confiance à Catherine Coutard notre candidate et à Marie-Josée Faure sa suppléante.

Nous avons le temps, et le temps passe vite, nous nous retrouverons très bientôt pour qu'ensemble nous fassions vivre notre majorité présidentielle sur notre territoire, dans notre commune.

« Une France du civisme où chacun demandera, non pas ce que la république peut faire pour lui, mais ce que lui peut faire pour la république » François Hollande.

Nous vous souhaitons, un très bel été.

Claude Illy, conseiller municipal, président du groupe Socialiste
et Apparentés Démocratie et Citoyenneté.
E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr
Site : <http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr>

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

L'exemplarité

L'Assemblée Nationale a été renouvelée suite aux élections législatives du 10 et 17 juin dernier.

Notre département a résisté à la vague rose. Dans notre circonscription, notre maire, candidat pour le front de gauche, n'a pu être présent au 2^{ème} tour.

C'est Franck Reynier du Parti Radical valoisien qui reste notre député. Son travail a été reconnu par la majorité des électeurs et nous lui souhaitons de continuer à défendre les intérêts de notre commune et de toutes celles de notre circonscription, accompagné de sa suppléante Françoise Chazal élue UMP de la commune d'Etoile.

Comme beaucoup d'entre vous, nous avons été très surpris de constater le nombre de candidats du PS et de Gauche ne pas être des élus qui montrent l'exemple sur le point suivant : le non cumul des mandats. Pourtant ils ont soutenu l'élection de François Hollande, son programme et tous les engagements qu'il a pris.

Pour un parti politique qui prône l'exemplarité tous les jours, la normalité et le respect des électeurs, nous aurions pu attendre un geste fort de tous les candidats PS porteurs du programme de la majorité présidentielle et encore plus de tous ceux qui ont été élus.

Dans notre département, l'élue socialiste Nathalie Nieson, Maire de Bourg de Péage, conseillère Régionale et devenue députée. Voilà un bel exemple qui montre la réalité et qui en dit long sur la difficulté que va avoir le PS à faire adopter une loi qui fait grincer dans son propre camp.

Des paroles et des actes !

Nous avons eu les paroles, nous attendons les actes.

Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot, Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

PLAN CANICULE

**Élu d'astreinte
en mairie :**
04 75 57 95 29
24 heures sur 24,
7 jours sur 7 :
SAMU : 15
Pompiers : 18

MISE À DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION SUR LES EFFETS DE LA MAJORATION DES DROITS À CONSTRUIRE

La loi 2012-376 du 20 mars 2012 donne la possibilité, aux communes disposant d'un Plan Local d'Urbanisme (ce qui est le cas de la ville de Portes-lès-Valence), de majorer les droits à construire de 30% de m² supplémentaires pour permettre l'agrandissement et la construction de bâtiments à usage d'habitation. La majoration prévue ne permet pas, bien évidemment, de déroger aux servitudes d'utilité publique, notamment en matière de risques naturels et technologiques.

Applicable à compter du 21 septembre 2012, sur les demandes de permis et déclarations préalables déposées jusqu'au 31 décembre 2015, ces 30% supplémentaires s'appliqueraient aux règles de hauteur, de gabarit, d'emprise au sol et de coefficient d'occupation du sol, sauf délibération contraire motivée après information et participation du public.

Une note d'information, présentant les conséquences qui résulteront de l'application de la majoration de 30% supplémentaires pour notre ville, est donc mise à la disposition du public dans les conditions fixées par la délibération du conseil municipal du 9 juillet 2012. Outre la consultation sur le site de la ville, cette note est consultable pendant un mois, en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Un registre est mis à la disposition du public, en mairie, du 17 août au 18 septembre 2012 afin de recueillir vos observations. A l'issue de ce délai d'un mois, le maire présentera une synthèse des observations au conseil municipal. Cette synthèse sera tenue à la disposition du public et un avis, précisant le lieu dans lequel elle est tenue à disposition du public, fera l'objet de mesures d'affichage.

BIBLIOTHÈQUE

Fermeture estivale de la bibliothèque du 21 juillet à 12h au 20 août inclus. Réouverture le mardi 21 août à 15h. Dès à présent, on peut emprunter autant de livres que l'on souhaite, et les garder jusqu'au 15 septembre.

■ Un spectacle pour clore cette année en beauté et en musique : samedi 21 juillet à 10h sous les arbres du parc Louis Aragon, conte musical "Le prince des mouettes" adapté par et avec Marion Pelloux-Prayer, enseignante à l'école de musique de Portes, pour les 3-6 ans et leurs parents. Entrée libre sur inscriptions. On apprend comment le Prince des mouettes tente de sauver son roi en cherchant l'élixir de bonne vie à travers le monde : une aventure musicale mêlant chant et instruments.

■ Dès maintenant, une "boîte de retour express" permet de rendre les documents 7 jours/7, 24 heures/24. Elle est située à l'entrée de l'allée menant au centre culturel. C'est un service qui était demandé depuis longtemps par les lecteurs : il n'est pas facile de jongler avec les horaires de travail, les contraintes familiales et les horaires de la bibliothèque. Si l'on avait déjà la possibilité de prolonger ses emprunts sur simple coup de téléphone à la bibliothèque ou par internet, cette boîte de retour constitue une facilité supplémentaire. Le marquage d'une place de stationnement, juste devant la boîte de retour, permettra des arrêts minuts.

■ Enfin, une grande nouveauté : à partir de la réouverture, le 21 août, la médiathèque proposera des DVD. Un choix de quelque 400 titres qui sera largement enrichi au cours des prochains mois permettra de faire son choix entre des nouveautés tout juste sorties en DVD et des grands classiques qu'on a toujours plaisir à revoir ou à faire découvrir aux plus jeunes. La grande majorité des titres sera constituée de films à voir en famille à partir de 7 ans.

TITRES DE SÉJOUR DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

Dans le cadre de la mise en place de nouveaux titres de séjour étrangers "biométriques", les demandes de renouvellement ou de changement d'adresse devront être déposées directement en Préfecture de Valence, au bureau de l'immigration et de l'intégration, uniquement les mercredis et vendredis de 13h30 à 16h.

PACS

La municipalité accueille les cérémonies de signature du PACS en mairie. Pour tous renseignements, merci de contacter le service "population" au 04 75 57 95 01 ou au 04 75 57 95 02

APPEL À TÉMOIGNAGES POUR UN LIVRE SUR L'HISTOIRE DU CHEMIN DE FER PORTOIS

Portes-lès-Valence, "fille du rail", "cité cheminote"... depuis sa naissance en 1908, la commune est indiscutablement associée au chemin de fer. L'association Mémoire vivante qui œuvre pour l'enrichissement et la mise en valeur du patrimoine portois travaille actuellement sur la réalisation d'un livre retraçant l'histoire du rail sur le territoire portois de ses origines à nos jours. L'ouvrage mêlera documents et photos d'époque, données historiques et anecdotes sur la vie cheminote. Aussi, pour compléter sa collecte d'informations, Mémoire vivante lance un appel aux personnes possédant des photos, documents, objets ou simplement des souvenirs liés au rail dans toute sa diversité (travail, loisirs, logement, solidarité, périodes de guerres, accidents...).

Merci de contacter Alexandre Bertrand au 04 75 57 95 07 (matin) ou 04 75 57 15 88 (après-midi). A noter que l'ouvrage "A chacun sa guerre", un recueil de témoignages de portois sur la guerre d'Algérie (élaboré par Mémoire vivante), est toujours disponible auprès de la "Maison de la presse" (24 rue Jean Jaurès) au prix de 5€.

STAGE À L'ÉCOLE D'ART

■ **Initiation aux techniques de peinture.** Pour adultes ou adolescents, débutants et amateurs confirmés (10 personnes maximum). Du 6 au 9 août de 9h à 12h et de 13h à 16h (déjeuner : pique-nique en commun). Intervenant : Philippe Noullet. 150€ pour 24 heures de cours (matériel non fourni).

■ **Réalisation d'une sculpture en terre.** Pour adultes et adolescents, débutants et amateurs confirmés (8 personnes maximum). Du 6 au 10 août de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Intervenant : Éric Bayoud. 200€ pour 30 heures de cours (matériel et cuisson compris). Réservation et renseignements : 04 75 57 31 54

CLUB AMBROISE CROIZAT

SEPTEMBRE

Vendredi 7, pétanque, 13h30, foyer.
Dimanche 9, forum des associations, 9h, Espace Cristal.
Mercredi 12, randonnée pique-nique à Alboussière, 9h, foyer.
Mardi 18, vélo rail, 10h, foyer.
Vendredi 21, pétanque, 13h30, foyer.
Renseignements :
P. Sapet, 04 75 57 30 69,
J. Paillet, 04 75 25 23 59,
M. Debeaux, 04 75 57 24 15

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Tia Vanderpotte,
Hayrunnisa Kayret

Mariages :

David Bourette et Maëlle Tournier
Laïd Faïd et Vanessa Roudier

Décès :

Léon Doulcat,
Paule Azzopardi née Riera,
Hélène Dupuy née Reboul,
André Gourdon,
Paulette Bertrand née Bernard,
Albert Grandouiller

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Assédic ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



Dans la ville

JOURNÉE JEUNES

SAMEDI 25 AOÛT 2012

Portes-lès-Valence - place de la mairie

SNIPER



20 h 30

1^{ÈRE} partie HIP HOP

CONCERT GRATUIT



"CONTEST"

au skate parc de Portes à 17h
organisé par la MJC
skateboard, trottinette et BMX
pré-inscription : 07 62 96 98 40
inscription sur place à 15h30
participation : 1€ - Nombreux lots.



**ERRATUM - Les concerts de Miro et Milow
les 27 et 28 juillet prochains sont à 20h30 au lieu de 22h**